

# Le Cordier Laurentais

Madame, Monsieur, chères Laurentaises, chers Laurentais,



Léon RAFFIN nous a quittés le 24 mars 2021.

Je me devais, au nom du conseil municipal, de lui rendre hommage et de lui exprimer toute notre reconnaissance.

Léon, né à Castelnaudary le 23 février 1930, a navigué sur la péniche Athos sa vie durant aux côtés de ses parents. Originaire de Saint-Laurent, ce personnage original et captivant à la fois, très attaché à son village, a choisi d'en faire son légataire universel.

C'est ainsi que notre commune a hérité de sa maison et des sommes déposées par Léon sur ses comptes en banque pour un montant total estimé à 260 000 euros.

Agissant en qualité de Maire, j'ai eu l'honneur de représenter la commune de Saint-Laurent pour signer en présence de Maître CAPGRAS, le 2 juillet 2021, la donation que Léon RAFFIN faisait à la commune de Saint-Laurent.

Cette donation est un acte très généreux et nous l'emploierons à bon escient et en toute reconnaissance. Merci Léon !

L'été va s'achever trop rapidement ; l'action va redémarrer. Nous allons lancer les projets d'entretien et de sécurisation du village pour préserver une bonne qualité de vie.

Le 18 septembre, nous invitons les Laurentais à participer à la journée citoyenne (voir feuille jointe). Après une matinée consacrée à l'arrachage de repousses de plantes invasives, un repas sera offert aux participants. Veuillez vous inscrire, avant le jeudi 16 septembre à la mairie ou au 06 84 21 94 79.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Ma devise : Tout seul, on va plus vite ; Ensemble, on va plus loin.

Sincèrement vôtre,

Jocelyne Trévisan.





### Départ de Marie-Claire, une page se tourne :

Après plus de 40 ans au service des administrés de Saint Laurent, Marie-Claire Bomin va faire valoir ses droits à la retraite, bien méritée !

Marie-Claire cèdera sa place le 30 septembre, dernier jour de travail de sa longue carrière. Nous lui adressons très sincèrement tous nos remerciements pour tout ce qu'elle a fait pour le village, pour tout le temps qu'elle y a consacré, pour toute la patience qu'elle a eue au fil des décennies. Elle sera remplacée par Emeline Ergaud, qui a pris ses fonctions le 6 juillet dernier, afin d'assurer une transition sur les différents dossiers en cours.

A compter du 1er octobre 2021, les horaires d'ouverture du secrétariat seront modifiés :

Ouverture au public les mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi matin de 8h à 12h. Samedi sur RDV en cas de besoin.



**Rénovation du secrétariat de la mairie :** Depuis quelques semaines lorsque vous entrez au secrétariat de la mairie, vous êtes accueillis dans un bureau rénové : le sol et les peintures murales ont été refaits, le mobilier a été changé. Désormais, une banque d'accueil plus fonctionnelle a pris place.

**Rentrée des classes :** En ce jeudi 2 septembre, l'école de Saint Laurent a accueilli 44 élèves pour la rentrée scolaire 2021/2022. Les parents et enfants ont été reçus par Madame Le maire Jocelyne Trévisan et Nadette Miner, adjointe au maire, avec café, chocolats et petits gâteaux, afin de reconforter le cœur des enfants et même celui des parents, parfois un peu lourd lors du premier jour d'école.



### Une nouvelle employée municipale :

Suite au départ de Carine et de Mme Frau, Anna RINALDI a pris ses fonctions : garderie du matin et du soir et gestion de la cantine sont les missions qui lui ont été confiées. Anna, issue d'une famille laurentaise, a fréquenté cette

école et la retrouve maintenant avec grand plaisir. Nous lui souhaitons une bonne rentrée !



**Incivilités...encore et toujours.... :** La commune s'applique à maintenir son village fleuri chaque année, pour permettre à chacun de vivre dans un environnement agréable. Ces plantations dans les jardinières communales représentent un budget pour la commune et du travail pour les employés municipaux (plantations, désherbage, arrosage) Mais tout cela, certains ne le respectent pas et perpétuent leurs actes d'incivilités. Ainsi, fin août, les plantes centrales des trois jardinières devant la mairie ont disparu, soigneusement déterrées de leur jardinière. Vols, dégradations, dépôts illégaux de déchets, la liste des incivilités récurrentes est malheureusement longue.



**Reprise des associations :** Un courrier a été adressé aux associations afin de leur rappeler les directives sanitaires en vigueur : L'occupation des salles municipales nécessite le contrôle du pass sanitaire et la tenue d'un cahier précisant la date et l'heure du contrôle. La mairie délègue à un responsable d'association, nommément désigné, ce contrôle. Tout intervenant, qu'il soit bénévole ou pas, âgé de plus de 12 ans, doit être en possession de ce pass. C'est malheureusement à ce prix que nous pourrons maintenir les nombreuses activités qu'offre notre commune.

**Echos des associations :** Les associations ont été forcées de stopper leurs activités durant la crise sanitaire. Petit à petit, les activités et manifestations se remettent en place, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Ainsi, le club de rugby USPL a proposé tout au long de l'été les marchés gourmands sur l'esplanade. Une saison réussie pour ces marchés désormais réputés pour l'ambiance conviviale qu'il y règne, une offre de restauration diversifiée et un environnement agréable. Le comité des fêtes lui aussi a renoué avec l'organisation d'événements. Le 3 juillet dernier, il a proposé une soirée grillades, animée par Les Astiaous, qui a connu un franc succès.

Le 25 juillet, les membres du club de vieilles voitures « Les phares du confluent » ont terminé leur balade à Saint Laurent, où le comité des fêtes les attendait avec un rafraîchissement.

Le 5 septembre, c'est un repas moules-frites que 200 personnes sont venues partager sur notre belle esplanade.

A noter le prochain événement : Soirée Vins nouveaux le samedi 20 novembre.

Nouveauté cette année, un cours de pilates sera proposé les vendredis de 18h30 à 19h30 et un cours de Cardio-renforcement de 19h30 à 20h30, à la salle des fêtes.

La Cordée Garonnaise organisera son assemblée générale le 3 novembre à 14 heures, et un loto le jeudi 11 novembre. Le repas annuel du club aura lieu le 27 novembre prochain.



### L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS LAURENTAIS. UNE ASSOCIATION : 5 ACTIVITÉS

#### Tir à l'arc :

- Adultes reprise le 9 septembre  
- Enfants reprise le 11 septembre  
Contact : Annie Sautedé 06 74 27 08 21

#### Pétanque loisir

Contact : Jacques Barrieu 06 07 56 91 40

#### Loisirs créatifs :

reprise le 21 septembre  
Contact : Pierrette Barrieu 06 11 80 59 58

#### Danse traditionnelle :

reprise le 14 septembre

Contact : Véronique Laguens 06 88 39 54 49

#### Tennis de table loisirs jeunes :

Contact : Moussa Anki 06 26 46 72 56

#### PASS SANITAIRE EXIGE POUR TOUTES LES ACTIVITES

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet :

<http://sportsetloisirslaurentais.alwaysdata.net/>



#### Soirée Cabaret au Bistrot :

Vendredi 27 Aout, le Bistrot de Garonne organisait une soirée cabaret en collaboration avec le « Petit Paradis » pour le show et « Groin au service du terroir » pour le repas. Une soirée très réussie et très originale, grâce aux 4 danseuses du « Petit Paradis » qui ont donné toute leur énergie et tout leur professionnalisme pour offrir un spectacle de qualité à la centaine de personnes présentes.

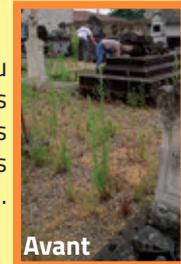


**Fossés :** Comme nous l'avions souligné dans le Cordier n° 3, l'état des fossés de la commune nécessitait une remise en état importante. Effectivement, lors de la dernière inondation, nous avons pu constater que l'eau ne s'écoulait pas correctement. Suite à ce constat, la mairie a fait établir des devis pour le broyage et le curage des fossés avec passage de l'épareuse et de la pelle. Par la suite, une réunion a été organisée entre des élus et les propriétaires riverains. Il a ainsi pu être décidé après concertation que la mairie procéderait, par le biais de l'entreprise choisie, au passage de l'épareuse qui va nettoyer et couper les branches des arbres. Il ne restera plus aux riverains qu'à tronçonner les troncs d'arbre restants. À l'avenir, un entretien régulier permettra de maintenir les fossés en état.

## Des nouvelles des travaux et aménagements :

**Assainissement :** les travaux ont été reportés, la date ne nous a pas été encore communiquée.

**Ancien cimetière :** des élus ont procédé au nettoyage des allées envahies par les mauvaises herbes. Il est envisagé d'enherber ces allées afin d'en faciliter l'entretien et d'agrémenter les abords de l'église.



Avant

Après



**Tracteur-broyeur :** Les récentes acquisitions : broyeur neuf et tracteur d'occasion vont permettre à Mickaël d'effectuer un entretien plus efficace et plus rapide de nos nombreuses surfaces herbeuses.

**Avenue Raymond Fourcaud :** Une étude est en cours sur la route qui mène au stade afin de limiter la vitesse des véhicules qui l'empruntent. Il est, par ailleurs, rappelé que la rue de l'école est en sens interdit pendant la semaine. Merci de respecter ce sens interdit dans l'intérêt de nos écoliers.



**Natura 2 000 : des lycéens à Saint-Laurent :** Le 22 juin, des lycéens du lycée agricole Armand Fallières de Nérac sont venus arracher les repousses de peupliers sur l'atterrissement. Accueillis par Claire Boscus et Mathieu Beaujard du SMEAG (Syndicat Mixte d'Étude et d'Aménagement de la Garonne) qui leur ont présenté les enjeux écologiques du projet Natura 2 000, les lycéens ont procédé toute la journée à l'arrachage des ligneux. Après un goûter offert par la mairie, les vaillants lycéens ont repris le chemin de leur établissement, nous les remercions vivement ainsi que leurs enseignants pour leur participation efficace à l'entretien de l'atterrissement et de la ripisylve. Vous pouvez consulter la vidéo sur ce lien :

[https://youtu.be/vw\\_rINoN53c](https://youtu.be/vw_rINoN53c)

**Chemin de garonne :** Que sont ces bornes bleues qui jalonnent les bords de Garonne ? Si vous n'êtes pas déjà allés voir de plus près ce qu'il en était, sachez qu'il s'agit du chemin de Garonne aménagé dans le cadre du projet de la Communauté des Communes du Confluent et des coteaux de Prayssas : « Garonne grandeur Nature » qui a pour ambition de protéger, d'animer et de valoriser la Garonne dans ses aspects patrimoniaux, historiques, paysagers, faunistiques et touristiques. Notre commune accueille donc un des sentiers pédagogiques issus de ce projet, sentier tout au long duquel vous découvrirez l'histoire de notre commune et de Dame Garonne.

Dans des villages voisins, outre ces sentiers sur le thème de la Mémoire de Garonne, vous pourrez entreprendre une balade paysagère en canoë ou observer des cales de mise à l'eau rénovées. Par ailleurs, un livre-guide de la Garonne peut être consulté à la mairie de Saint-Laurent, sur le site de la CCCC

<https://www.communauteconfluent.com/tourisme/echos-de-garonne> et à l'Office de Tourisme de notre Communauté des Communes 4 place du 14 juillet à Aiguillon.



## Problèmes d'eau, de téléphones... Contactez les numéros utiles :

**Pompier 18 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Centre Anti poisons 05.56.96.40.80**

**Enfance Maltraitance 119 - Allo Maltraitance 3977 - ADMR 05.53.87.21.88 - SSIAD 05.53.87.90.90**

**Enedis Dépannage 09.72.64.50.47 - Saur (Eau47) Dépannage 05.53.72.01.09 - Orange Dépannage 3900**